

DÉCISION SUR LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Doc. ASSEMBLY/AU/9(XVIII)

La Conférence,

- 1. PREND NOTE** du rapport du Coordonnateur du Comité des Chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique (CAHOSCC), S.E.M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, sur la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Durban (la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques «CoP17») et la septième réunion de la Conférence des Parties tenant lieu de Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP7), tenues du 28 novembre au 11 décembre 2011 à Durban (Afrique du Sud), et **APPROUVE** les recommandations qui y sont contenues ;
- 2. FÉLICITE** S.E.M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie pour le leadership dont il a fait preuve en sa qualité de Coordonnateur du CAHOSCC, et les autres membres du CAHOSCC, les ministres de l'Environnement, le Groupe des négociateurs africains et la Commission pour les efforts qu'ils ont déployés pour défendre d'une seule voix la Position africaine commune sur le changement climatique ;
- 3. FÉLICITE EGALEMENT** la Commission, la Banque africaine de développement, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud et les autres partenaires pour la mise en place et l'organisation du Pavillon africain à Durban à l'occasion de la Conférence sur les changements climatiques ;
- 4. FÉLICITE** S.E. le Président Jacob Zuma et la République d'Afrique du Sud pour avoir accueilli la Conférence de Durban sur les changements climatiques et pour le leadership exemplaire dont a fait preuve le Président Zuma comme Président de la Conférence, qui a permis d'obtenir les résultats positifs à Durban ;
- 5. INVITE** les États membres à appuyer les conclusions de la Conférence de Durban et à soutenir l'Afrique du Sud en sa qualité de Président de la Conférence des parties ;
- 6. DEMANDE** au Comité des Chefs d'Etat et de gouvernement africains sur le changement climatique (CAHOSCC) de nommer, avec l'assistance de la Commission et en consultation avec le Président du Groupe africain des négociateurs, les trois membres africains devant siéger au Conseil du Fonds Vert pour le climat, qui lui feront périodiquement rapport par l'intermédiaire de la Commission ;

7. **DEMANDE** à la Commission d'intensifier ses efforts visant à assurer la facilitation et la coordination pour une préparation efficace de l'Afrique à la CoP18/CMP8 qui se tiendra à Doha (Qatar) vers la fin de l'année.



2011

Decision on the United Nations Conference on Climate Change Doc. Assembly/Au

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1310>

Downloaded from African Union Common Repository